



Un nouveau directeur au Bureau International du Travail

Actualité législative publié le **03/06/2012**, vu **1297 fois**, Auteur : [Juritravail](#)

Le Bureau International du Travail (BIT), organe faisant partie de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), vient d'élire à sa tête Guy Ryder, un ancien [syndicaliste](#) britannique. Son principal adversaire était Gilles de Robien, ancien ministre français.

Le nouveau directeur du BIT, dont le mandat commencera officiellement en octobre prochain, a été élu par 30 des 56 membres titulaires du Conseil d'administration du BIT, parmi lesquels se trouvent 28 représentants des gouvernements, 14 représentants d'employeurs et 14 représentants des travailleurs.

Guy Ryder succède à Juan Somavia, chilien de 71 ans qui a passé 13 ans à la tête de l'institution. Guy Ryder faisait figure de favori pour le poste. Il a déjà déclaré que « *Notre devoir envers les plus pauvres et les plus vulnérables doit être primordial à l'avenir* » et a invité les représentants des gouvernements, des employeurs et des salariés à « *s'asseoir, discuter et trouver de bonnes solutions* ». Il s'est engagé à poursuivre l'objectif de « *justice sociale* », de plus en plus difficile à atteindre dans un monde du travail en crise.

Guy Ryder était numéro 2 du BIT depuis 2010, en charge du Secteur des normes et des principes et droits fondamentaux au travail. Il dirigeait auparavant la Confédération syndicale internationale (CSI) située à Bruxelles et qui regroupe 157 fédérations syndicales nationales.

Pensez-vous que l'OIT arrivera à plus de justice sociale dans le monde ?

« Info Plus » Organisation Internationale du Travail (OIT) :

L'OIT a été créée en 1919 par le Traité de Versailles. Elle devient en 1946 la première institution spécialisée intégrée à l'Organisation des Nations Unies. Sa structure tripartite permet aux travailleurs et employeurs de participer aux délibérations des principaux organes sur un pied d'égalité avec les gouvernements. Les normes du travail prennent donc en compte les points de vue des partenaires sociaux.

L'OIT comprend trois organes :

- la Conférence internationale du travail
- le Conseil d'administration
- le Bureau international du travail

184 pays sont membres de l'OIT. Dix ont un siège permanent au Conseil d'administration :

Allemagne, Brésil, Chine, Etats-Unis, France, Inde, Italie, Japon, Royaume-Uni et Russie.

Par Juritravail